

**REPONSE AU POSTULAT DU GROUPE SPO, PAR LES DEPUTES MARC  
KALBERMATTER (SUPPL.), GERMANEYER, DORIS SCHMIDHALTER-  
NÄFEN ET LAURA KRONIG (SUPPL.), CONCERNANT UN REMANIEMENT  
DU SITE INTERNET DU CANTON (12.02.2009) 6.001 (ANC. 6.038)**

1. Le site cantonal a été développé de manière organique. Ce portail existe sous cette forme depuis deux ans. L'information y est présentée par thème et par organisation. Cette catégorisation est calquée sur la stratégie fédérale. Auparavant la structure était uniquement organisée selon l'organigramme cantonal. Il fallait donc une connaissance approfondie de l'administration pour trouver des informations.

Cette première réorganisation nécessite encore des réajustements. Il faut appliquer des règles d'usabilité et d'accessibilité, organisées autour de différents thèmes : page d'accueil, structure standard d'une page, formulaires, pages particulières, éléments spécifiques d'accessibilité.

Pour les couleurs et le design, ce sera fait dès lors que le portail cantonal sera optimisé et donnera entière satisfaction.

2. A ce stade la moitié des Services de l'administration cantonale disposent d'un site en conformité. Depuis un an I-VS a assisté près de 30 Services afin de réorganiser leurs données publiées et de rendre leur information plus pertinente (mission, informations, démarches). Ce travail est soutenu par une catégorisation des informations ayant pour but l'amélioration de la restitution lors d'une recherche d'information (moteur de recherche) en lien avec une thématique. Elle aboutira dans le courant du premier semestre 2010.

3. Le projet «UNIFORM» (digitalisation et uniformisation des formulaires de l'administration – rendre ces formulaires interactifs) présenté au Conseil d'Etat en 2007 abonde dans ce sens. A ce stade, nous avons réorganisé les formulaires (PDF) par processus et par Service pour réaliser un premier inventaire et ainsi répondre aux attentes des internautes. Ce travail est encore en cours et devrait être partiellement terminé en début 2010. Il rend possible la production automatique de statistiques de téléchargement.

La deuxième phase prévue l'année prochaine devrait permettre l'introduction de premières prestations interactives. Ces démarches seront cette fois-ci soutenues par des formulaires dynamiques réalisés sur la base d'indicateurs précis identifiant les prestations les plus demandées.

4. La rubrique communication et médias est en cours de redesign. Elle intégrera outre les communiqués et conférences de presse tous les rapports et publications de l'administration cantonale. Cette nouvelle rubrique offrira un accès simplifié aux documents. En d'autres termes, il sera beaucoup plus facile qu'aujourd'hui de retrouver les publications du canton.

5. Le meilleur moteur de recherche du monde sera incapable de retrouver quoique ce soit aussi longtemps que les documents d'un site ne seront pas correctement indexés. Une indexation en texte intégral n'est pas réaliste sur un site comme celui du canton.

Le portail cantonal est composé de 110'000 pages Web, il offre parallèlement plus de 63'000 documents attachés de type PDF. Ces informations sont gérés directement par les Unités administratives et publiés par I-VS. En outre, le portail cantonal regroupe des informations en provenance d'autres systèmes dont nous n'avons pas le contrôle (Autos, Parlement, SAP, etc.).

Il convient donc d'optimiser le référencement des sources d'informations internes et externes par une mise à jour des outils de recherche en place. Ce travail d'optimisation continue nécessite le renforcement des ressources d'I-VS. Nous pourrions ainsi garantir une certaine qualité en ce qui concerne la pertinence, la cohérence et la souplesse dans la restitution des informations produites.

6. L'idée est pertinente s'il s'agit de donner la parole aux internautes et ainsi tendre à l'amélioration continue pour autant que la critique soit utilisée comme vecteur du changement dans une démarche d'innovation.

En revanche s'il s'agit d'identifier les attentes des internautes en cyberprestations, une convention cadre (Confédération, cantons) ainsi qu'un catalogue des besoins et des priorités existent déjà.

Pour descendre cette stratégie au canton, et mettre en place ces prestations il conviendra de doter I-VS des moyens nécessaires. A ce stade I-VS bénéficie d'1 EPT à 100 % et d'une ressource à 40%. Le Conseil d'Etat vient de renforcer la cellule web en désignant un nouveau responsable. Sa première tâche sera de rédiger pour le début de 2010 un état de la situation, d'identifier les projets prioritaires et d'en évaluer les incidences financières. Dans cette perspective, le postulat est accepté dans le sens de la réponse.

Sion, le 21 octobre 2009